

Click vinyl plank - Mode d'emploi

SURFACES APPLICABLES :

À l'intérieur uniquement. Sur les surfaces poreuses ou texturées, les sols massifs stratifiés, les sols en bois avec placage.

Sur du béton sec, propre et réparé (doit être sec depuis au moins 60 jours). Toutes les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière ! Peut être placé sur des sols chauffés thermiquement. La température de contact ne doit pas dépasser 27 °C. Pendant, et jusqu'à 3 jours après l'application, la température ambiante ne doit pas dépasser 18°. Par la suite, la température peut être augmentée jusqu'à 5°C par jour.

SURFACES NON APPLICABLES :

Pas sur des surfaces extrêmement rugueuses, inégales ou sur des sols avec de la moquette. Pas sur des surfaces qui peuvent devenir très humides ou des surfaces avec du béton humide ou dans un sauna. Ne placez pas le produit sur des surfaces exposées à de longues périodes d'ensoleillement.

PRÉPARATION :

Les planches de vinyle doivent être climatisées à température ambiante pendant 48h (environ 20 degrés Celsius) avant leur installation. Veuillez vérifier que les planches ne sont pas endommagées avant de les installer. Vérifiez que les planches achetées ont le même numéro de lot et de référence, et que la quantité achetée est suffisante pour effectuer le travail. Enlevez les résidus de colle et de déchets du sol précédent. Le sol en béton nouvellement posé doit être séché pendant au moins 60 jours avant d'y poser les planches en vinyle. Sur les sols en bois un sous-plancher en contreplaqué ou en panneaux OSB est nécessaire. Toutes les têtes de clous doivent être complètement enfoncées sous la surface. Toutes les planches libres doivent être clouées. Les planches inégales, les trous et les fissures dans les planches doivent être poncés, nivelés ou remplis. Si les planches en vinyle sont posées sur des carreaux existants, utilisez un produit de ciment d'égalisation pour éliminer les joints de sol et autres irrégularités. En bref, tous les sols doivent être scellés, lisses, propres, exempts de cire, d'huile, de poussière et de graisse avant de commencer la pose.

RECOMMANDÉ :

Il est toujours recommandé d'utiliser un sous-plancher supplémentaire. Une sous-couche à la densité correcte, spécialement conçue pour planches de vinyle clipsables. Une rugosité ou une irrégularité inaperçue peut entraîner une usure accélérée de la surface du sol ou du système de clic ! Ce type de sous-couche permet, entre autres, d'isoler et d'amortir le bruit.

Informez-vous donc soigneusement auprès de votre revendeur, il vous aidera sans aucun doute à obtenir toutes les informations nécessaires !

FOURNITURES :

Coupeur et/ou coupeur de stratifié, blocs de calibre, crayon, ruban adhésif, un fer à serrer et un marteau en caoutchouc, des lunettes de sécurité et une jauge.

PLACEMENT :

Placez la sous-couche bande par bande au fur et à mesure de l'avancement des planches de vinyle. Ouvrez toujours 3 boîtes et mélangez les planches pendant l'installation. Placez la première planche avec le rebord face au mur dans l'angle. Maintenez un espace (joint de dilatation) de 8 à 12 mm entre le mur et le sol. Utilisez les blocs de maçonnerie pour cela. Maintenez cette même distance sur toute la longueur du mur (**Fig. 1**). Pour encliqueter la deuxième planche avec la première : insérez l'extrémité de la lèvre dans la rainure de la première planche à un angle de 15-20 degrés. Les planches s'emboîtent lorsqu'elles sont abaissées. Continuez à compléter la première rangée, en veillant à ce que les bords soient parfaitement alignés. Que les bords sont parfaitement alignés et que le joint de dilatation est toujours maintenu. (**Fig. 2**) Après avoir atteint la dernière planche complète, placez la dernière planche dans l'alignement des planches déjà posées, en les tournant de 180 degrés avec le côté du motif vers le haut. Mesurez, marquez et coupez ou sciez la planche à la longueur voulue. Puis mettez-le en place comme précédemment. (**Fig. 3**). Commencez la rangée suivante avec la partie restante (de préférence d'au moins 20 cm de long) de la dernière planche de la rangée précédente. (**Fig. 4**)

Conseil : Il est plus rapide de cliquer sur une rangée de planches en ligne, puis de cliquer la rangée complète dans la rangée précédente.

Pour commencer la deuxième rangée, placez la première planche sur le sous-plancher. Pour encliqueter la deuxième planche avec la première, insérez l'extrémité de la lèvre dans la rainure de la première planche selon un angle de 15-20 degrés. Les planches s'emboîtent lorsqu'elles sont abaissées. Encore une fois, assurez-vous que les bords sont bien alignés. Assurez-vous que les joints entre les planches sont aussi serrés que possible. Continuez jusqu'à ce que la deuxième rangée soit terminée. Pour emboîter la deuxième rangée avec la première, soulevez et appuyez la lèvre latérale dans la rainure latérale de la première rangée de planches à un angle de 15-20 degrés. Abaissez-les jusqu'à ce qu'ils s'enclenchent. Vérifiez soigneusement que les bords s'emboîtent toujours bien. (**Fig. 5**)

Si les joints ne sont pas complètement étanches, on peut utiliser pour cela le pied-de-biche et le marteau en caoutchouc. Mais seulement si l'on prend soin de ne pas endommager le système de languettes et de rainures !

Pour fixer la dernière rangée : placez une planche sur l'avant-dernière rangée. Placez une autre planche à l'envers et utilisez-la comme latte, avec le rebord tourné vers le mur, sur la planche à mesurer. Mesurez et coupez ou sciez à la longueur voulue. N'oubliez pas d'utiliser des cales d'épaisseur entre le mur et la planche (Fig. 6).

Un espace de dilatation est également nécessaire à proximité des boîtiers et des cadres de porte, ainsi qu'autour des tubes du conducteur. Mesurez et coupez ou sciez la planche à la longueur souhaitée. Placez la planche à côté de l'endroit où elle doit éventuellement aller. Mesurez et marquez les endroits où les découpes doivent être réalisées, effectuez-les et installez l'étagère en place. (Fig. 7) Les chambranles et les cadres de porte peuvent être raccourcis en utilisant une scie pour couper la hauteur désirée afin que les planches puissent être glissées proprement en dessous. (Fig. 8)

MAINTENANCE :

Essuyez régulièrement la poussière, le sable, les cailloux ou autres saletés similaires sur le sol. Utilisez une serpillière ou un chiffon humide pour enlever la saleté ou les traces de pas, mais évitez de trop mouiller le sol (risque de glisser !). En cas de déversement, nettoyez immédiatement. Évitez d'utiliser une serpillière en microfibres mouillée. N'utilisez jamais de cire, de vernis, de produits de nettoyage et de polissage corrosifs, car ils peuvent affecter la brillance des panneaux. N'utilisez jamais de nettoyeur à vapeur ! Pour l'entretien régulier : utilisez de l'eau pure, éventuellement avec un produit d'entretien spécialement conçu pour les sols en vinyle, au PH neutre. Les talons aiguilles et les animaux domestiques aux ongles longs peuvent endommager le sol. Utilisez des patins de sol sous les pieds des meubles. Les chaises de bureau sont mieux placées sur un tapis de bureau. Utilisez un paillason aux portes. Évitez d'exposer le sol à la lumière du soleil pendant de longues périodes, par exemple en utilisant des rideaux. Gardez quelques planches en réserve au cas où des dommages surviendraient. Ces derniers peuvent être remplacés par un poseur de sol professionnel.

GARANTIE :

La garantie ne couvre que le remplacement, ou le remboursement, du sol en vinyle. Elle ne s'applique pas aux heures de travail de l'installation, ni de sa démolition, ni aux éventuels frais supplémentaires encourus lors de dommages, etc. ...

La garantie ne couvre pas les dommages survenus lors de l'installation ou à la suite d'un mauvais entretien.

GARANTIE RÉSIDENIELLE DE 15 ANS :

Notre garantie résidentielle limitée de 15 ans commence le jour de l'achat des planches en vinyle. Cela signifie que les planches sont libres de dommages pendant la production, et ne s'usent pas pendant cette période (15 ans). Ceci à condition qu'ils soient installés conformément aux instructions jointes à chaque emballage et par un installateur/technicien du sol professionnel certifié. monteur professionnel.

GARANTIE COMMERCIALE DE 5 ANS :

Notre garantie résidentielle limitée de 15 ans commence le jour de l'achat des planches en vinyle. Cela signifie que les planches sont libres de dommages pendant la fabrication, et ne s'usent pas pendant cette période (15 ans). Ceci à condition qu'ils soient installés conformément aux instructions jointes à chaque emballage et par un installateur/technicien du sol professionnel certifié. monteur professionnel.

DEMANDE DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS :

La garantie ne s'applique qu'à l'acheteur initial et une preuve de paiement est requise pour toute réclamation relative à des dommages. La garantie est calculée proportionnellement à la durée de la pose du sol. Si vous souhaitez faire une demande de garantie, veuillez contacter le revendeur agréé où vous avez acheté le produit.

